



Mes deux fils se sont faits déchirer leur blouson au collège

Par **SABI123**, le **02/02/2016** à **13:06**

bonjour,

Mes deux fils se sont faits déchirer leur blouson au collège le même jour.

Pour l'ainé cela s'est passé dans la classe. Le prof, pour un travail de groupe, demande aux élèves de changer de place. Mon fils quitte sa place pour rejoindre son groupe. Lorsqu'à la fin du travail, il rejoint sa place où étaient assises trois de ses camarades, il retrouve son blouson découpé aux ciseaux. Les trois filles nient et cela suffit au collège pour me dire et je résume : eh ben c'est la faute à pas de chance !

pour le second, cela s'est passé dans la cour où un élève a tiré sur la capuche de mon fils et tout s'est déchiré. Je précise que ces blousons sont neufs, achetés récemment et qu'ils m'ont couté 89 et 75 E.

est ce que dans le cas de mon fils ainé, la responsabilité civile du collège est engagée ? Que puis je faire ? J'ai fait une déclaration à mon assurance mais aujourd'hui je reçois une lettre du CPE me disant qu'il ne pouvait rien faire
merci pour vos réponses